Annexe n°26

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME.
Le demandeur est la société COLIM SA, sise à 1500 HALLE, Edingensesteenweg 196.
Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Rue de Battice 125, 125A et 125B, cadastré Section B, n° 930 G2, 930 H2 et 930 Z.

Objet de la demande : **TRANSFORMATION DE DEUX SURFACES COMMERCIALES EXISTANTES EN UN COLRUYT – CONSTRUCTION D'UNE CABINE MOYENNE TENSION – INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES.**
La demande présente les caractéristiques suivantes :
CoDT – art. D.IV.4, alinéa 1er, 8° e) *modifier de manière importante la nature de l'activité commerciale d'un établissement de commerce de détail ou d'un ensemble commercial dans un immeuble déjà affecté à des fins commerciales existant et répondant à la surface commerciale nette supérieure à deux cents mètres carrés ;*
CoDT – art. D. IV.5 *: demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (aire différenciée V – aire artisanale et d'équipements communautaires) ;*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST OUVERTE DU 09.11.2026 AU 23.11.2026.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :
Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel.

- **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de *9h00 à 12h00 et les mercredis de 13h00 à 16h00*** ; afin d'assurer une disponibilité optimale des agents, nous vous proposons de prendre rendez-vous aux heures d'ouverture du service ;
- **les *jeudis 12 et 19 novembre* jusqu'à 20 heures, sur rendez-vous** ;
 Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris, au plus tard 24 heures à l'avance, auprès du *service urbanisme* - téléphone : *087/68.01.30*, mail : *urbanisme@aubel.be*.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : *Collège Communal - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel*
- par courrier électronique à l'adresse suivante : *urbanisme@aubel.be*
- remises *au Service Urbanisme* dont le bureau se trouve *Place Nicolaï n° 1 (1er étage) à 4880 Aubel*.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : *permis urbanisme PU 2842.*

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du *service urbanisme* ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique, laquelle aura lieu à l'adresse suivante : *Administration Communale - Place Nicolaï n° 1 à 4880 Aubel, le 23.11.2026 à 15h00.*